



# PROCEDURE D'ORIENTATION



2020

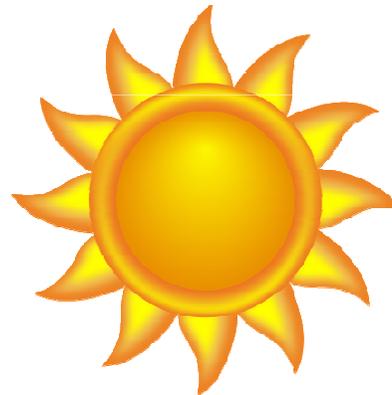
## VOIE PROFESSIONNELLE

**Envie**

(Ce qu'on demande)

**Réalité**

(Ce qu'on obtient)



Motivation et investissement dans le processus d'orientation

Travail scolaire

Comportement

Taux de pression // formation

Mobilité



## LA PROCEDURE D'ORIENTATION

### Calendrier

Avant le 9 mars 2019 : les familles donnent des intentions d'orientation

Mars 2019 : avis provisoire du conseil de classe

Rendez-vous avec le  
Professeur Principal

Mai 2019 : avant le conseil du T3 les familles font des **vœux définitifs**

Juin 2019 : avis définitif du conseil de classe –  
décision d'orientation du chef d'établissement

→ **si désaccord** : Rendez-vous et éventuellement procédure d'appel



# LA PROCEDURE D'ORIENTATION

## Les documents

La fiche  
navette  
« papier »

RENTÉE 2020 - Académie de DIJON

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**FICHE DE DIALOGUE<sup>1</sup>**  
pour l'orientation à l'issue de la  
**CLASSE DE TROISIÈME**

**ÉTABLISSEMENT**

COLLEGE JEAN VILAR  
45 RUE DU BOIS DE MENUSE  
71100 CHALON-SUR-SAONE  
Téléphone : 03 85 46 50 76 Mèl : 0711348e@ac-dijon.fr

**IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE**

Numéro d'identifiant : ..... Sexe : .....  
Nom Prénom de l'élève : ..... Date de naissance : ...../...../.....  
Professeur principal : ..... Classe fréquentée : .....  
Représentant(s) légal(aux) : .....

**Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation**

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :  
*classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)*

2<sup>ème</sup> générale et technologique ou 2<sup>ème</sup> STHR

2<sup>ème</sup> professionnelle  
 sous statut scolaire  sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers : .....

1<sup>ère</sup> année de CAP  
 sous statut scolaire  sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) : .....

À ..... le .....

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :



La procédure  
électronique

Avec le code ATEN  
(téléservices)

Ou France Connect

# LA PROCEDURE D'ORIENTATION

## Les documents

**COMMENT DEMANDER EN LIGNE SA VOIE D'ORIENTATION après la 3<sup>e</sup> ?**

Identifiant et mot de passe de mon compte éducation nationale (ATEN) fournis par mon établissement ou de mon compte France Connect  
Mon adresse de messagerie

**De quoi ai-je besoin ?**

**Mes intentions d'orientation**

DU 01/02/2020  
AU 08/03/2020

**1**  
Avant le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre / 1<sup>er</sup> semestre  
Je me connecte à Sclarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :  
<https://teleservices.ac-dijon.fr/ta>

**2**  
Je saisis mon intention d'orientation : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> professionnelle ou 1<sup>re</sup> année de CAP. Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

**3**  
Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre / 1<sup>er</sup> semestre  
Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

**Mes choix définitifs d'orientation**

DU 04/05/2020  
AU 01/06/2020

**4**  
Avant le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>e</sup> semestre  
Je me connecte à Sclarité Services et je saisis mon choix d'orientation.  
Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.  
En parallèle, dans Sclarité Services (onglet Affectation post-3<sup>e</sup>), je fais les demandes de formation et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2020.

**5**  
Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>e</sup> semestre  
Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :  
→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive. La procédure est terminée.)  
→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

**Affectation et inscription**

**6**  
De fin juin à début juillet  
Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : [vous.avez.le.droit@l'orteur.education.gouv.fr/orientation3e](mailto:vous.avez.le.droit@l'orteur.education.gouv.fr/orientation3e)



Pour la **procédure 2020** :

→ Fiche navette (**obligatoire**)

→ Saisie dans l'espace téléservices  
(facultative)